



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cayenne, vendredi 30 avril 2021

Prix maxima des produits pétroliers pour le mois de mai 2021

Les articles R 671-1 à R 671-13 du code de l'énergie prévoient que la révision mensuelle des prix des produits pétroliers est effectuée en fonction de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar, constatée le mois précédent pour les 15 premières cotations.

La pandémie de Covid-19 et les confinements, restrictions, couvre-feu, qui concernent une grande partie de la population mondiale, conduisent à une chute de la demande de pétrole et donc à une baisse du prix.

Ainsi, au mois d'avril 2021, les 15 premières cotations du pétrole Brent s'établissent en moyenne à 64,00 \$ le baril, soit une baisse de + 4,43 % par rapport au mois de mars 2021 (moyenne de 66,97 \$ le baril).

Concernant la cotation d'achat de Butane, elle s'établit à 385,95 \$ la tonne contre 463,91 \$ la tonne en mars 2021, soit une baisse de + 16,80 %.

La parité euro/ dollar demeure favorable bien qu'en très légère baisse. Elle passe de 1,1947 au mois de mars 2021 à 1,1942 au mois d'avril 2021.

À compter du **1^{er} mai 2021 à zéro heure**, les prix maxima des produits pétroliers sont fixés ainsi en Guyane :

- **super sans plomb : 1,74 €/l, contre 1,75 €/l au mois d'avril 2021, soit une diminution de + 0,01 € ;**
- **gazole route : 1,46 €/l contre 1,49 €/l au mois d'avril 2021 soit une diminution de + 0,03 € ;**
- **bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg : 22,69 €, contre 24,49 € au mois d'avril 2021, soit une diminution de + 1,80 €.**

L'Observatoire des prix, des marges et des revenus de la Guyane a été préalablement informé de ces évolutions.

Contact presse

Service Régional de la Communication Interministérielle

communication@guyane.pref.gouv.fr